

Manager général de club sportif professionnel (DU)

RNCP41417 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	310, 335
Formacode(s)	15457
Code(s) ROME	G1204, G1403, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2030

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C.D.E.S.- PROGSPORT	33283649300020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le manager ou directeur général ou sportif doit mobiliser conjointement un double champ de compétence. S'appuyant sur son expertise technique, voire ses compétences d'encadrement de la pratique sportive, et sur sa maîtrise des spécificités du sport professionnel et/ou de haut-niveau, il assure des missions stratégiques, opérationnelles et managériales au sein de l'organisation sportive. Il exerce ses fonctions, très majoritairement, au service d'un collectif de club sportif professionnel et/ou de haut-niveau ou d'une équipe nationale, dans des disciplines sportives collectives telles que : football, rugby à XV, rugby à XIII, hand-ball, basket-ball, volley-ball, hockey sur glace et cyclisme. Ses compétences peuvent être mises en œuvre dès lors que l'organisation employeur gère des pratiquants individuels ou des collectifs évoluant à un haut-niveau de performance sportive. Il est salarié, principalement, au sein de clubs sportifs professionnels et/ou de haut-niveau, des fédérations nationales sportives ou ligues professionnelles, et plus largement, de toute organisation en lien direct avec l'organisation, la promotion et le développement du sport professionnel et/ou de haut-niveau et du spectacle sportif dédié.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'un diagnostic interne du club professionnel

Réalisation d'un diagnostic externe du club professionnel

Analyse diagnostique globale du club professionnel

Analyse du contexte institutionnel et politique du sport professionnel et de sa discipline sportive

Analyse de l'environnement juridique et économique du sport professionnel et de sa discipline sportive en particulier

Conception d'un projet de développement global (structurel et sportif) du club professionnel et/ou de haut-niveau

Élaboration d'une politique sportive en cohérence avec la stratégie de développement global du club professionnel

Définition des orientations stratégiques de développement (structurel et sportif) avec les instances dirigeantes

Pilotage de la mise en œuvre du projet de développement global du club professionnel et/ou de haut niveau

Élaboration d'une stratégie Marketing de marque forte, en adéquation avec l'environnement territorial, le

positionnement identitaire du club professionnel et/ou de haut-niveau et son projet de développement global
Recommandation, auprès des instances dirigeantes, d'une stratégie d'optimisation RSE du spectacle sportif en lien avec la stratégie générale de son club professionnel et/ou de haut-niveau
Recrutement et coordination des différents staffs, staffs sportifs techniques et/ou administratifs en lien avec l'équipe sportive professionnelle et/ou de haut-niveau
Conception de la stratégie de développement des compétences et des ressources humaines (staffs sportifs, techniques et/ou administratifs) en lien avec l'équipe sportive professionnelle et/ou de haut-niveau et le projet de développement global

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer la pertinence du mode de gouvernance et du statut juridique du club professionnel, en s'appuyant sur le cadre légal et réglementaire spécifique, en vue d'adopter le modèle juridique le plus propice à son développement structurel et/ou sportif.

Analyser le modèle économique en tenant compte des spécificités en vue d'identifier les financements nécessaires pour assurer la pérennité et la réussite du projet de développement structurel et/ou sportif, sous contraintes des résultats sportifs de l'équipe professionnelle.

Identifier le fonctionnement interne de son club professionnel, ses caractéristiques identitaires, ses moyens humains, matériels et infrastructurels, sur la base de données quantitatives et qualitatives, afin de repérer les points forts et les points de vigilance

Caractériser la composition de l'offre de service, en s'appuyant sur les produits et services commercialisés existants (naming, partenariats, catering, hospitalités, billetterie, ...) afin d'identifier les sources de revenus privées et publiques du club professionnel et/ou de haut-niveau

Analyser les données quantitatives et qualitatives en lien avec le secteur sportif, en se basant sur les datas disponibles et son expertise technique, en vue d'identifier les points forts et les points de vigilance

Analyser les caractéristiques démographiques, sociales, économiques du territoire de référence, en utilisant les portraits de territoire, pour positionner son club professionnel comme un acteur économique, social et vecteur d'attractivité sur son territoire.

Interpréter les données qualitatives et quantitatives disponibles des clubs professionnels de sa discipline sportive (au niveau national et international), via la réalisation d'un benchmark, pour identifier les différents mode de fonctionnement et les bonnes pratiques.

Déterminer les forces et faiblesses internes et les opportunités et menaces externes, en appliquant le modèle analytique FFOM,

afin d'élaborer des stratégies de développement structurel et sportif adaptées.

Interpréter le rôle, le mode de fonctionnement des parties prenantes institutionnelles et politiques en s'appuyant sur les plans stratégiques des ligues nationales professionnelles, en vue d'identifier les enjeux actuels et futurs du sport professionnel et de sa discipline en particulier.

Traduire l'environnement légal et les spécificités économiques du sport professionnel en utilisant les études sectorielles et ressources documentaires disponibles, afin de concevoir un projet de développement global (structurel et sportif) adapté à son environnement sectoriel.

Appliquer une démarche d'ingénierie de projet, en se basant sur les spécificités structurelles et sportives d'un club professionnel, en vue d'élaborer et opérationnaliser conjointement des stratégies de développement global articulées autour du projet sportif.

Élaborer, avec les staffs techniques, la philosophie de jeu et de formation en vue de mener une politique sportive favorisant l'optimisation de la performance du Centre de formation à l'équipe professionnelle.

Déterminer les missions et fonctionnement des structures de la performance (centre de formation, centre d'entraînement) en collaboration avec les staffs techniques, pour favoriser l'optimisation des résultats sportifs de l'équipe professionnelle.

Élaborer des axes et des scénarios de développement pour sa structure, en tenant compte du diagnostic interne et externe, en vue de préparer une prise de décision stratégique

Appliquer une méthodologie de projet permettant de déterminer des objectifs,

un plan d'action concret et son financement en intégrant des éléments et moyens réalistes, pour opérationnaliser la mise en œuvre effective du projet de développement global dans un temps prédéfini.

Conduire la mise en œuvre opérationnelle du projet de développement structurel et sportif, en adoptant une démarche participative et régulatrice, en vue de favoriser le déploiement du plan d'actions, sous contrainte des résultats sportifs.

S'assurer, auprès des instances dirigeantes, de la mise à disposition des moyens nécessaires en vue de déployer efficacement le plan d'actions, sous contrainte des résultats sportifs.

Organiser la communication interne sur les avancées et le déploiement des différentes phases de la mise en œuvre du projet global de développement, en

s'appuyant sur des revues d'avancement, en vue d'établir un reporting efficace auprès des instances dirigeantes et des différentes parties prenantes.

Élaborer une démarche d'évaluation, en lien avec les instances dirigeantes et sous contrainte de l'aléa sportif, afin de réguler les problématiques de mise en œuvre du projet de développement global du club professionnel et/ou de haut-niveau.

Assurer le pilotage budgétaire du projet de développement structurel et/ou sportif, en réalisant des arbitrages budgétaires en respect des règles de gouvernance, en vue de garantir une gestion diligente et réaliste, sous contrainte des résultats sportifs.

Respecter le budget prévisionnel alloué à la masse salariale de l'équipe professionnelle (sportifs.ves et staffs techniques), en adéquation avec la stratégie financière du club, en vue de répondre aux dispositions règlementaires spécifiques à sa discipline telles que le contrôle de gestion opéré par la ligue professionnelle de tutelle.

Analyser les produits et services issus de la production du spectacle sportif professionnel et/ou de haut-niveau en se basant sur une méthodologie de recueil de données, en vue d'identifier les tendances du marché, en termes d'exploitation du spectacle sportif, de diversification des revenus et d'innovations technologiques ainsi que des publics cibles prioritaires.

Réaliser des études de marché, en direct ou en s'appuyant sur une sous-traitance, en France et à l'étranger, pour identifier les facteurs clés de succès de l'offre de services d'un club professionnel et/ou de haut niveau, dans les disciplines sportives collectives.

Définir une stratégie d'exploitation des données numériques et mise en place d'outils digitaux, en s'appuyant sur un benchmark sous-traité, en vue de s'adapter aux nouveaux modes de consommation et usages numériques en lien avec le spectacle sportif professionnel (billetterie, places à prestations, fan expérience, gestion des datas...).

Appliquer la méthodologie de la démarche marketing stratégique (segmentation, ciblage, positionnement) en prenant en compte l'analyse FFOM, en vue de concevoir une stratégie de développement et de valorisation de la marque « club ».

Formaliser le plan d'action (mix-marketing) en vue d'opérationnaliser la stratégie de développement et de valorisation de la marque en lien avec le projet de développement global de sa structure, et sous contrainte des résultats sportifs.

Identifier les enjeux RSE de son club professionnel et de ses parties prenantes pour proposer des axes de développement RSE, sur la base d'un diagnostic sous-traité, en vue de favoriser la définition d'une politique RSE du spectacle sportif en lien avec la stratégie de développement de la marque club.

Identifier les bonnes pratiques managériales (leadership, posture individuelle, prise de décision...), en appliquant un management participatif, en vue de manager les staffs sportifs, et techniques de l'équipe professionnelle et/ou les salariés administratifs dédiés au projet de développement structurel et sportif.

Élaborer les procédures de recrutement, directes ou par agent-mandataire, en vue de réaliser le recrutement des sportifs et staffs techniques (et administratifs) en tenant compte des dispositions légales et conventionnelles spécifiques et des objectifs sportifs.

Accompagner et animer les différents staffs dans l'analyse et la régulation de leur organisation de travail en vue d'optimiser l'efficacité des équipes et l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du projet de développement structurel et sportif.

Réaliser les entretiens professionnels des différents salariés, en lien avec l'équipe professionnelle ou de haut-niveau en vue de concevoir une stratégie de développement des compétences et une sécurisation des parcours professionnels.

Prioriser les actions de développement des compétences, en se basant sur l'analyse des besoins et les contenus des entretiens professionnels, afin de favoriser l'acquisition et la consolidation des compétences des staffs dédiés à la réussite du projet de développement structurel et sportif.

Conduire une politique de management des ressources humaines, en tenant compte des situations singulières (personne en situation de handicap, féminisation des postes à responsabilité et égalité salariale, reconversion des sportifs professionnels en fin de carrière sportive ou les jeunes sportifs.ves issus.ues de Centre de formation) en vue de favoriser une politique salariale d'inclusion.

Blocs de compétences

RNCP41417BC01 — Réaliser un diagnostic structurel et sportif du club professionnel et/ou de haut-niveau

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer la pertinence du mode de gouvernance et du statut juridique du club professionnel, en s'appuyant sur le cadre légal et réglementaire spécifique, en vue d'adopter le modèle juridique le plus propice à son développement structurel et/ou sportif.
- Analyser le modèle économique en tenant compte des spécificités en vue d'identifier les financements nécessaires pour assurer la pérennité et la réussite du projet de développement structurel et/ou sportif, sous contraintes des résultats sportifs de l'équipe professionnelle.
- Identifier le fonctionnement interne de son club professionnel, ses caractéristiques identitaires, ses moyens humains, matériels et infrastructurels, sur la base de données quantitatives et qualitatives, afin de repérer les points forts et les points de vigilance
- Caractériser la composition de l'offre de service, en s'appuyant sur les produits et services commercialisés existants (naming, partenariats, catering, hospitalités, billetterie, ...) afin d'identifier les sources de revenus privées et publiques du club professionnel et/ou de haut-niveau.
- Analyser les données quantitatives et qualitatives en lien avec le secteur sportif, en se basant sur les datas disponibles et son expertise technique, en vue d'identifier les points forts et les points de vigilance
- Analyser les caractéristiques démographiques, sociales, économiques du territoire de référence, en utilisant les portraits de territoire, pour positionner son club professionnel comme un acteur économique, social et vecteur d'attractivité sur son territoire.
- Interpréter les données qualitatives et quantitatives disponibles des clubs professionnels de sa discipline sportive (au niveau national et international), via la réalisation d'un benchmark, pour identifier les différents mode de fonctionnement et les bonnes pratiques.
- Déterminer les forces et faiblesses internes et les opportunités et menaces externes, en appliquant le modèle analytique FFOM, afin d'élaborer des stratégies de développement structurel et sportif adaptées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve 1 :

- Diagnostic interne et externe du club professionnel
- Remise d'un document technique

RNCP41417BC02 — Concevoir le projet de développement global (structurel et sportif) du club professionnel et/ou de haut-niveau dans un environnement spécifique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter le rôle, le mode de fonctionnement des parties prenantes institutionnelles et politiques en s'appuyant sur les plans stratégiques des ligues nationales professionnelles, en vue d'identifier les enjeux actuels et futurs du sport professionnel et de sa discipline en particulier.
- Traduire l'environnement légal et les spécificités économiques du sport professionnel en utilisant les études sectorielles et ressources documentaires disponibles, afin de concevoir un projet de développement global (structurel et sportif).
- Appliquer une démarche d'ingénierie de projet, en se basant sur les spécificités structurelles et sportives d'un club professionnel, en vue d'élaborer et opérationnaliser conjointement des stratégies de développement global articulées autour du projet sportif.
- Élaborer, avec les staffs techniques, la philosophie de jeu et de formation en vue de mener une politique sportive favorisant l'optimisation de la performance du centre de formation à l'équipe professionnelle.
- Déterminer les missions et fonctionnement des structures de la performance (centre de formation, centre d'entraînement) en collaboration avec les staffs techniques, pour favoriser l'optimisation des résultats sportifs de l'équipe professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve 1

- Analyse stratégique de son environnement spécifique
- Remise d'un document écrit

Épreuve 2

- Présentation de la démarche d'ingénierie de projet et de la politique sportive du club professionnel
- Remise d'un document écrit

RNCP41417BC03 — Mettre en œuvre les stratégies de développement global (structurelles et sportives) du club professionnel et/ou de haut-niveau

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer des axes et des scénarios de développement pour la structure, en tenant compte du diagnostic interne et externe, en vue de préparer une prise de décision stratégique
- Appliquer une méthodologie de projet permettant de déterminer des objectifs), et un plan d'action concret et son financement en intégrant des éléments et moyens réalistes, pour opérationnaliser la mise en œuvre effective du projet de développement global dans un temps prédéfini.
- Conduire la mise en œuvre opérationnelle du projet de développement structurel et sportif, en adoptant une démarche participative et régulatrice, en vue de favoriser le déploiement du plan d'actions, sous contrainte des résultats sportifs.
- S'assurer, auprès des instances dirigeantes, de la mise à disposition des moyens nécessaires en vue de déployer efficacement le plan d'actions, sous contrainte des résultats sportifs.
- Organiser la communication interne sur les avancées et déploiement des différentes phases de la mise en œuvre du projet global de développement, en s'appuyant sur des revues d'avancement, en vue d'établir un reporting efficace auprès des instances dirigeantes et des différentes parties prenantes.
- Élaborer une démarche d'évaluation, en lien avec les instances dirigeantes et sous contrainte de l'aléa sportif, afin de réguler les problématiques de mise en œuvre du projet de développement global du club professionnel et/ou de haut-niveau.
- Assurer le pilotage budgétaire du projet de développement structurel et/ou sportif, en réalisant des arbitrages budgétaires en respect des règles de gouvernance, en vue de garantir une gestion diligente et réaliste, sous contrainte des résultats sportifs.
- Respecter le budget prévisionnel alloué à la masse salariale de l'équipe professionnelle (sportifs.ves et staffs techniques), en adéquation avec la stratégie financière du club, en vue de répondre aux dispositions règlementaires spécifiques à sa discipline telles que le contrôle de gestion opéré par la ligue professionnelle de tutelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve n°1 : Mise en situation reconstituée – Présentation orale + entretien avec le jury

RNCP41417BC04 — Concevoir une stratégie de marque forte du club professionnel et/ou de haut-niveau

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les produits et services issus de la production du spectacle sportif professionnel et/ou de haut-niveau en se basant sur une méthodologie de recueil de données, en vue d'identifier les tendances du marché, en termes d'exploitation du spectacle sportif, de diversification des revenus et d'innovations technologiques ainsi que des publics cibles prioritaires.
- Réaliser des études de marché, en direct ou en s'appuyant sur une sous-traitance, en France et à l'étranger, pour identifier les facteurs clés de succès de l'offre de services d'un club professionnel et/ou de haut niveau, dans les disciplines sportives collectives.
- Définir une stratégie d'exploitation des données numériques et mise en place d'outils digitaux, en s'appuyant sur un benchmark sous-traité, en vue de s'adapter aux nouveaux modes de consommation et usages numériques en lien avec le spectacle sportif professionnel (billetterie, places à prestations, fan expérience, gestion des datas...).
- Appliquer la méthodologie de la démarche marketing stratégique (segmentation, ciblage, positionnement) en prenant en compte l'analyse FFOM, en vue de concevoir une stratégie de développement et de valorisation de la marque « club ».
- Formaliser le plan d'action (mix-marketing) en vue d'opérationnaliser la stratégie de développement et de valorisation de la marque en lien avec le projet de développement global de sa structure, et sous contrainte des résultats sportifs.
- Identifier les enjeux RSE de son club professionnel et de ses parties prenantes pour proposer des axes de développement RSE, sur la base d'un diagnostic sous-traité, en vue de favoriser la définition d'une politique RSE du spectacle sportif en lien avec la stratégie de développement de la marque club.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve n°1 : Étude de cas – remise d'un document écrit

RNCP41417BC05 — Manager les ressources humaines au service du projet de développement global

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les bonnes pratiques managériales (leadership, posture individuelle, prise de décision...), en appliquant un management participatif, en vue de manager les staffs sportifs, et techniques de l'équipe professionnelle et/ou les salariés administratifs dédiés au projet de développement structurel et sportif
- Élaborer les procédures de recrutement, directes ou par agent-mandataire, en vue de réaliser le recrutement des sportifs et staffs techniques (et administratifs) en tenant compte des dispositions légales et conventionnelles spécifiques et des objectifs sportifs.
- Accompagner et animer les différents staffs dans l'analyse et la régulation de leur organisation de travail en vue d'optimiser l'efficacité des équipes et l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du projet de développement structurel et sportif
- Réaliser les entretiens professionnels des différents salariés, en lien avec l'équipe professionnelle ou de haut-niveau en vue de concevoir une stratégie de développement des compétences et une sécurisation des parcours professionnels.
- Prioriser les actions de développement des compétences, en se basant sur l'analyse des besoins et les contenus des entretiens professionnels, afin de favoriser l'acquisition et consolidation des compétences des staffs dédiés à la réussite du projet de développement structurel et sportif.
- Conduire une politique de management des ressources humaines, en tenant compte des situations singulières (personne en situation de handicap, féminisation des postes à responsabilité et égalité salariale, reconversion des sportifs professionnels en fin de carrière sportive ou les jeunes sportifs.ves issus.ues de Centre de formation) en vue de favoriser une politique salariale d'inclusion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve 1 : Présentation orale + entretien avec le jury

Épreuve 2 : Cas pratique – Remise d'un document écrit

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les organisations sportives du secteur privé marchand :

Les sociétés commerciales sportives (clubs sportifs professionnels), les centres de formation des clubs sportifs professionnels, les cabinets de conseil en développement et management d'organisations sportives ou management de carrière sportive et optimisation de la performance, les agences de conseil en marketing, communication et événementiels sportifs, les organismes conseil en gestion de carrière et reconversion professionnelle, les médias généralistes (TF1, France Télévisions, Groupe Canal +, RTL, Europe 1...) ou spécialisés (beIN sport, La Chaîne l'Équipe, RMC Sport ...) et toute entreprise dont les activités sont directement concernées par le sport professionnel et/ou de haut-niveau.

Les organisations sportives du secteur privé non marchand :

Les fédérations sportives nationales et internationales, les ligues nationales professionnelles, les associations évoluant dans les championnats professionnels ou de haut-niveau amateur, les organisations syndicales salariales et patronales représentant sportifs et clubs professionnels et/ou de haut-niveau, les associations à utilité sociale s'appuyant sur la pratique sportive comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Manager général de club professionnel et/ou de haut-niveau,
- Directeur général, Directeur exécutif de club professionnel ou de haut-niveau,
- Manager sportif de club professionnel et/ou de haut-niveau,
- Directeur sportif, Directeur technique (clubs et fédérations nationales sportives),
- Directeur de la Performance,
- Directeur de Centre de formation,
- Team Manager, Responsable du développement, Responsable du recrutement,
- Directeur commercial/marketing,
- Chargé de mission sport ou développement (clubs, fédérations nationales sportives, autres institutions nationales du sport, Collectivités territoriales),
- Consultant média secteur sport,

- Dirigeant/Consultant de société en lien direct avec le sport professionnel et/ou de haut-niveau,
- Dirigeant/Conseiller de clubs professionnels ou de haut-niveau.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 307 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 866
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	45 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Les candidats doivent être titulaires du DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) en basket-ball, cyclisme, football, handball, hockey sur glace, rugby à XV, rugby à XIII, volley-ball ou d'un titre équivalent certifié de niveau 5 au RNCP.
- En l'absence d'un diplôme ou titre de niveau 5 au RNCP, justifier, a minima, de 5 années d'expérience en tant que sportifs ou entraîneurs professionnels dans l'une des 7 disciplines suivantes (Basket, cyclisme, football, hand-ball, hockey-sur-glace rugby à XV, rugby à XIII et volley-ball)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

6 personnes

- Président du Jury – Membre interne à l'autorité (Professeur d'université et Directeur scientifique)
- 2 Membres internes à l'autorité, co-directeurs de la formation
- 3 Membres externes à l'autorité, professionnels représentant les salariés et les structures employeurs

COMPOSITION DU JURY — VAE

6 personnes :

- Président du Jury – Membre interne à l'autorité (Professeur d'université et Directeur scientifique)
- 2 Membres internes à l'autorité, co-directeurs de la formation
- 3 Membres externes à l'autorité, professionnels représentants les salariés et les structures employeurs

Base légale

Date de décision	27/10/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2030
Date de dernière délivrance possible	26/10/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	20	0	95 %	70 %
2021	19	0	83 %	56 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37736

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37736

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41417/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 231 € – 15 300 €
Durée	42 – 288 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	67 %
Période	01/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
----------------------	---

Montant total engagé	16 363 €
Coût moyen par dossier	3 273 €
Durée moyenne	62 h
Période	12/2025 – 02/2026
France compétences	49 %
Entreprise	46 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.